

Réponses de la liste : RIANTEC, notre bien commun

1) _____ Place de l'école de musique

Egalité d'accès, collaboration inter-institutionnelle, enseignement artistique de qualité, développement de la pratique amateur, contribution au développement culturel des territoires, coopération avec l'Éducation Nationale, ouverture à tous les publics...

De nombreux éléments qui permettent à l'école de musique Sonam' d'être reconnue par le département comme une structure assumant une mission de service public.

Quelle est votre vision du rôle, sur notre territoire, d'un opérateur culturel en matière d'Enseignement Artistique ?

Nous estimons qu'une offre de culture et d'enseignement artistique et musicale est essentielle sur notre territoire. Elle participe grandement au lien social, à l'attractivité et la dynamique d'une commune.

2) _____ Soutien financier mutualisé

*Il y a deux ans, le besoin financier minimum, partagé entre 6 communes, a été évalué à 48 000 € / an. Cette somme est calculée en fonction du nombre d'habitants et du nombre d'adhérents (et peut donc légèrement évoluer en fonction de ces critères). **Dans ce projet collectif, la participation financière demandée à votre commune est de 11 590 €.***

Le montant collectif de 48 000 € représenterait toujours moins de 18 % du budget global. Une progressivité annuelle de 5% et une pluri-annualité (3 ans) seraient des éléments importants.*

Cette convention permet des tarifs préférentiels pour les mineurs résidents des communes conventionnées.

** : contre une moyenne de participation communes EPCI sur les établissements associatifs de 30% en Morbihan (60% dans une étude nationale)*

Si vous étiez élus, adhérez-vous à cette convention ?

Selon nous, cette convention mérite d'être davantage détaillée. Le montant affiché inclut-il la convention de fonctionnement ainsi que la musique à l'école? Si oui, pour les écoles publiques et privées? Ces questions doivent être posées et débattues avec transparence avant tout engagement de notre part.

3) _____ Infrastructures

L'école de musique travaille actuellement dans des locaux qui sont souvent inadaptés (acoustique, dimensions, usages,...) alors que sur d'autres territoires, les locaux d'enseignement artistique sont généralement aménagés pour cette fonction.

Vous engagez vous à améliorer les conditions d'exercice dans les locaux?

Nous prévoyons un inventaire des salles adaptées en fonction des besoins de Sonam' qui seront à définir ensemble.

4) Publics empêchés

Nous développons un travail sur l'inclusion. Pour cela, nous avons besoin de coopération pour développer un réseau "Culture et inclusion".

Souhaitez vous y prendre part ? Comment pourriez-vous y contribuer ?

Evidemment pour y prendre part. Reste à définir les besoins (mise à disposition d'une salle adaptée aux personnes PMR par exemple) et si la convention que vous proposez inclut déjà ces participations solidaires.

6) Communication

L'école de musique a besoin de coopération dans sa communication.

Vous engagez-vous à intégrer dans la communication municipale des éléments d'information de l'activité de l'école de musique en tant que projet partagé ?

Oui au même titre que toutes les associations du territoire. Nous prévoyons par ailleurs la création d'un outil de communication intercommunal concernant les programmes culturels.

3) Partenariats établissements scolaires

L'école de musique a, depuis plusieurs années, un Projet mutualisé pour la musique à l'école permettant l'intervention d'un musicien intervenant "dumiste" diplômé et agréé pour mener des projets co-construits avec les équipes enseignantes et en lien avec l'Education Nationale. Co-financés par le Département et un mécène, ce projet est majoritairement financé par les communes.

Vous engagez vous à participer pour les établissements qui souhaitent intégrer ce projet?

C'est une volonté de notre part. Les détails de la convention et de la mise en place devront être évalués et établis conjointement avec les personnels concernés et l'ensemble du conseil municipal.

Nous pouvons co-construire des projets plus ambitieux pour des classes ou écoles spécifiques, mettant plus de découverte, de connaissance et de rencontres (initiation instrumentale, orchestre à l'école, etc..).

Souhaiteriez vous développer ces projets sur votre commune ?

Ces questions seront évaluées au cas par cas, en fonction du projet, de la charge de travail, et de la motivation du personnel.